

Prévenir et lutter contre les discriminations

Laurence Butté

Psychologue interculturelle

La lutte contre les discriminations s'est renforcée récemment grâce à un nouveau cadre législatif et réglementaire européen et national. Mais devant la réalité des phénomènes discriminatoires, la loi ne peut

tout résoudre. Il est nécessaire aussi de favoriser, par la formation et l'information, l'évolution des prises de conscience, des comportements et des pratiques.

> OBJECTIFS

Qualifier les participants afin qu'ils soient en mesure de :

- Identifier les situations de discrimination
- Connaître le cadre législatif et les dispositifs de lutte existants
- Savoir prévenir les mécanismes de discrimination.

> CONTENU

Thématiques abordées :

- Définir la discrimination
La distinguer d'autres phénomènes comme le racisme, l'intégration, l'exclusion, la xénophobie...
- Le cadre juridique
La loi du 16 novembre 2001. Les différentes formes de discrimination (directe, indirecte, légale, positive...)
L'aménagement de la charge de la preuve (Code du travail).
- Les organismes d'observation et de lutte contre les discriminations
Organismes des secteurs privé, public ou associatif ; leurs rôles respectifs.
- Les processus mentaux à l'origine des faits courants de discrimination
La catégorisation sociale, les stéréotypes, les préjugés.
- Pourquoi nous discrimignons ?
Le contexte social, le besoin individuel de satisfaction identitaire, le favoritisme pro-endogroupe...
- Des pistes pour prévenir les phénomènes de discrimination
L'exemple des institutions, la mixité sociale, l'information, l'éducation et la formation, la mise en place d'outils de mesure.

> MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Études de cas
- Analyse de situations professionnelles
- Documentaires vidéo
- Apports théoriques, échanges, débats.



> COÛT

450 € par personne

Directeurs d'établissement, Chefs de service, DRH et Responsables en charge du recrutement

> DATES

- 9, 10 et 19 mars 2010 ou
- 12, 13 et 19 octobre 2010